

blâme formel de la lettre du prince. Je crois devoir m'abstenir de vous faire connaître les termes mêmes de ce document dont l'authenticité me paraît plus que douteuse.

Vous savez que M. Nino Bixio, un des plus célèbres compagnons d'armes de Garibaldi, avait mis à profit les loisirs de la paix pour venir passer quelques jours à Paris auprès de son frère, directeur de l'une de nos revues agronomiques. M. Nino Bixio a reçu la visite de toute notre colonie italienne, qui se proposait de lui offrir un banquet dans une des salles du Louvre. Je crois que l'autorisation nécessaire n'était pas encore accordée, lorsque M. Nino Bixio a reçu une lettre de Garibaldi pour le prier de hâter son retour à Turin. M. Nino Bixio doit partir aujourd'hui même.

L'emploi des armes à feu rayées a déjà introduit tout une révolution dans notre système d'artillerie. Il est question maintenant d'un nouveau fusil dont la portée ne serait pas moindre de 3,000 mètres. Cette arme, dont les expériences sont faites sous les yeux de l'Empereur, a Vincennes, n'a qu'un défaut : c'est qu'elle est trop longue, sa culasse est trop grosse.

Les commentaires sur le résultat définitif de l'affaire Mirès continuent à être assez favorables aux intérêts des actionnaires. L'instruction se poursuit avec un redoublement d'activité qui permet d'espérer que la justice pourra bientôt se prononcer à ce sujet. En attendant, un mandat d'arrêt vient d'être mis à exécution contre M. Saifitz, secrétaire de M. Solar, impliqué, comme vous le savez, dans les poursuites judiciaires.

E. PACCARD.

Décret impérial portant réorganisation du comité consultatif des Arts et Manufactures.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, à tous présents et à venir, salut,
Vu notre décret en date du 20 mai 1857, relatif au comité consultatif des arts et manufactures;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Le comité consultatif des arts et manufactures, institué près le ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, est chargé de l'étude et de l'examen de toutes les questions intéressant le commerce et l'industrie qui lui sont renvoyées par le ministre en vertu des lois et règlements, ou sur lesquelles le ministre juge utile de le consulter, notamment en ce qui concerne :

Les établissements insalubres ou incommodes ;
Les poids et mesures ;
Les brevets d'invention ;
L'application ou la modification au point de vue technique, des tarifs et des lois de douanes.

Il peut être chargé de procéder aux enquêtes ou informations qui sont jugées nécessaires par le ministre, pour l'étude des questions ci-dessus énoncées.

2. Le comité consultatif des arts et manufactures est composé de douze membres au moins, et de quinze au plus, dont deux au moins sont pris dans le conseil d'Etat, et les autres non tamment dans l'Académie des sciences, dans les corps impériaux des ponts et chaussées et des mines, et dans le commerce ou l'industrie.

Un secrétaire ayant voix délibérative est attaché au comité.

Un ou deux auditeurs au conseil d'Etat peuvent être attachés au secrétaire du comité.

3. Les membres du comité sont nommés par nous, sur la proposition de notre ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

4. Le ministre désigne chaque année celui des membres du comité qui sera chargé de le présider.

5. Le comité se réunit au moins une fois par semaine.

L'ordre et le mode de ses délibérations sont réglés par des arrêtés du ministre.

Les membres présents ont droit pour chaque séance à des jetons dont la valeur est fixée par des arrêtés du ministre.

6. Les membres titulaires après dix années d'exercice peuvent être nommés membres honoraires.

Les membres honoraires assistent aux délibérations du comité, lorsqu'ils y sont appelés par des décisions spéciales du ministre.

7. Le directeur général de l'administration des douanes et des contributions indirectes, ou, à son défaut, un des membres du conseil de cette administration, désigné par notre ministre des finances, est autorisé à assister, avec voix délibérative, aux séances du comité.

Assistent également avec voix délibérative aux séances du comité, le secrétaire général du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics et les directeurs du commerce intérieur et du commerce extérieur.

8. Notre décret en date du 20 mai 1857 est rapporté.

9. Notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 15 janvier 1861.

Signé NAPOLÉON.

ÉTRANGER.

ITALIE.

(Correspondance spéciale du Memorial de la Loire).

TURIN, 5 avril.

L'allocution de Garibaldi aux députations qui se sont présentées à lui à Caprera, le 21 mars, défraye toutes les conversations. Cette allocution est regrettable, et beaucoup de gens croient que ceux qui l'ont publiée ne se soucient guère de la représentation de Garibaldi. En effet, l'excessive franchise avec laquelle il montre sa mauvaise humeur contre le gouvernement lui font beaucoup de tort ; il s'est laissé aller trop loin, il n'a pas même respecté le roi, qu'il traite un peu cavalièrement, tout en lui témoignant son dévouement.

Je puis vous assurer que le roi en a été péniblement affecté, et je ne serais pas étonné que ce fut là le motif de son départ subit pour Pollenzo, où, du reste, il se livre volontiers à la chasse qu'il aime tant. Dans d'autres circonstances, et sans cette regrettable allocution, il est fort probable qu'il n'aurait pas quitté Turin, même momentanément, sans voir Garibaldi.

Je suis heureux de constater un fait qui donne une preuve nouvelle de la sagesse et du patriotisme du gouvernement et de la presse turinoise. Ni l'Opinion, ni la Gazette de Turin, feuilles ministérielles, ni même la Monarchie nationale, l'organe de l'opposition, qu'inspire le président de la chambre, M. Rattazzi, n'ont reproduit la malencontreuse allocution. Ils ont été les fidèles interprètes de l'opinion publique ; ils ont respecté Garibaldi à l'instant égaré et troué, et en même temps ils ont donné à entendre par leur silence qu'ils n'étaient pas d'accord avec lui. Ce serait une belle chose que cette leçon profitât aux fâcheux conseillers, qui paraissent avoir pris à tâche de déconsidérer Garibaldi, mais on doute beaucoup qu'ils aient le bon esprit de se corriger.

Voulez-vous savoir comment un homme distingué parlait ce matin de Garibaldi en faisant allusion à cette oraison ? Il l'appelait « un enfant terrible ». C'est en effet un homme terrible qui peut être compromettant et indiscret, qu'on est forcé d'aimer parce qu'il est l'enfant gâté de l'Italie.

Maintenant, si vous voulez savoir la cause de sa mauvaise humeur, et probablement l'objet de son voyage à Turin, la voici : il est contrarié de ce qu'on n'a pas résolu la difficile question de donner entrée dans les cadres de l'armée régulière à tous les officiers de l'armée garibaldienne. Or, ces officiers sont, à ce qu'il paraît, au nombre de 7,000. Et ce n'est pas seulement leur nombre qui est embarrassant, c'est surtout qu'il y en a parmi eux qui, ayant gagné leurs grades par leur courage sur le champ de bataille, n'ont cependant aucune instruction.

On prétend même qu'il y en a qui ne savent ni lire ni écrire. Le général Fanti a reculé devant ces difficultés au lieu de les affronter, et c'est là ce qui a provoqué le voyage de Garibaldi à Turin ; il manque une qualité précieuse au général Fanti, il est d'un abord difficile soit par caractère comme on le prétend, soit par suite de ses souffrances physiques, soit à cause de ses occupations. Le général Cialdini, qui a beaucoup contribué à faire retirer la démission de Lamarmora, est chargé, me dit-on, d'arranger l'incident Garibaldi. On croit qu'il proposera de créer pour les volontaires une classe d'officiers surnuméraires qui pourraient être employés au fur et à mesure que l'exigeraient les besoins du service.

C'est le général Cuzi, homme distingué et d'un caractère conciliant, qui a été chargé de s'entendre avec le général Garibaldi, qui garde le lit à cause d'un rhumatisme. Il est à désirer que ces négociations aboutissent, et on l'espère.

Le gouvernement fera son possible pour arriver à une solution satisfaisante, et il est disposé pour cela à ne pas ménager les finances.

Dans les chambres, les préoccupations de guerre ont commencé à gagner les esprits.

Liborio Romano était attendu aujourd'hui à Turin. On se demande s'il parlera ou non. Les uns disent qu'il n'en aura pas le courage,

d'autres assurent qu'il sera bien obligé de répondre aux terribles allusions qu'on a dirigées contre lui dans la discussion des affaires de Naples, qui se prolonge sans donner lieu jusqu'à présent aux scandales qu'on redoutait.

Pologne.

Correspondance particulière du Memorial de la Loire.

VARSOVIE, 2 avril.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes, par ordre du lieutenant du royaume de Pologne, a invité les autorités ecclésiastiques à faire connaître l'avis suivant à la population rurale réunie dans les églises.

« Les citoyens propriétaires de domaines, d'accord avec le gouvernement se sont sincèrement occupés du fermage des terrains et encoches moyennant une redevance en argent devant remplacer la corvée actuelle.

« Indépendamment de cela plusieurs propriétaires ont exprimé le désir qu'après la fixation du prix de ce fermage dans des contrats librement consentis entre les propriétaires et les paysans, le taux du fermage puisse être racheté. Ce désir des propriétaires est soumis actuellement à l'examen du gouvernement qui s'occupe avec sollicitude du bien-être de la classe rurale. Aussitôt que ce désir des propriétaires sera agréé, les paysans pourraient traiter librement avec les propriétaires.

Cette situation doit après un certain délai conduire les paysans à la possession des propriétés communales.

Le ministre invite et engage les paysans à traiter au plus vite à l'amiable avec les propriétaires d'abord, relativement au fermage de la propriété dont ils ont la jouissance et ensuite pour le rachat. Il les exhorte à la tranquillité et leur déclare que le gouvernement et les propriétaires sont animés des meilleures intentions à leur égard.

Le lieutenant du royaume voulant accélérer la solution de la question dévolue entre les propriétaires et les paysans, a reconnu nécessaire avant que l'ouverture du conseil d'Etat puisse avoir lieu de choisir un certain nombre de propriétaires experts pour fournir son opinion sur les projets élaborés au ministère de l'intérieur.

Le comité des propriétaires appelé à donner leur opinion sur cette question se compose de MM. le comte Thomas Potocki, Jackowski, Wojciechowski, Ostrowski, Weglinski, Kozłowski, Krzyżowski, Uroński, Kowalewski et le comte Sigismund Wielopolski.

Par suite de la stagnation complète du commerce et de l'industrie dans la ville de Varsovie un grand nombre d'ouvriers sont privés de moyens de subsistance. Les fonds de la caisse du bureau d'emprunt institué près la société de bienfaisance étant complètement épuisés, le prince lieutenant du royaume a ordonné d'avancer de la caisse municipale de Varsovie la somme de 10,000 roubles pour venir en aide aux ouvriers privés momentanément d'ouvrage.

Les fêtes de Pâques ont été célébrées cette année à Varsovie avec une grande solennité. Plus de 15,000 ouvriers ont été invités au dîner pascal dans les maisons approuvées. Une foule considérable se pressait dans toutes les églises. L'archevêque métropolitain, Mgr Fialkowski, officiait à la cathédrale entouré de plusieurs évêques et d'un clergé nombreux.

Pendant la procession le prélat a été conduit par le comte André Zamojski et le ministre de l'intérieur, le marquis Wielopolski.

Le vendredi et le samedi saints, pendant les visites au tombeau du Christ, ce sont les constables qui ont maintenu l'ordre.

CRACOVIE, 3 avril.

Les façons d'agir du gouvernement autrichien deviennent ici chaque jour plus rigoureuses et plus tracassières. Il semble que son but soit d'effacer absolument tout ce qui donne à notre province un peu de caractère national.

Les journaux sont traqués, chicanés ; le plus sage de tous, le *Czas*, dont la réputation est européenne, s'est vu saisir par la publication de deux correspondances dans le même numéro. Tous les exemplaires ont été enlevés, les formes brisées ; le dégat s'est élevé, grâce à la violence des agents, à plusieurs centaines de florins du Rhin. Les deux articles parlaient de la Diète et dévoilaient ce qu'il y a de peu sérieux dans la conduite du gouvernement, qui se joue du pays, et qui n'a accordé des diètes provinciales que pour faire élire par elles des députés au conseil central de Vienne.

Pour ce même fait, deux procès criminels lui ont été intentés.

Enfin, pour vous montrer jusqu'où vont les vexations, quand le lundi de Pâques, la population de Cracovie s'est, comme tous les ans, rendue en masse à la montagne de Bronislaw, où se fait depuis des siècles, ce jour-là, la distribution aux pauvres des restes de nos bœufs, elle a trouvé les portes closes et devant des soldats qui l'ont repoussée rudement.

C'est encore une fête nationale de moins, une tradition effacée.

Pour toutes les Nouvelles étrangères : L. PÉREZ.

CHRONIQUE LOCALE.

Cavalcade historique du 7 avril 1861.

Donner une des plus grandes et des plus pures jouissances du cœur. Soulager une souffrance, sécher les larmes qui coulent des yeux d'une mère, offrir un vêtement au vieillard, un peu de pain à l'enfant du pauvre, ce n'est pas seulement un devoir, c'est aussi une satisfaction bien douce. Cette satisfaction, toutefois, n'est pas sans mélanges. L'aumône, à côté de ses joies intimes, possède aussi ses tristesses. Elle nous met directement en contact avec la misère et le dénuement ; elle nous fait tout ce qu'elle doit des plaies saignantes ; elle nous révèle tout ce qu'il y a d'angoisses secrètes et de désespoirs cachés dans les profondeurs de cette société si belle et si brillante à la surface.

Bonneux ceux à qui ces révélations poignantes sont épargnées ! Heureux ceux qui peuvent sourire en faisant le bien, qui consolent la douleur sans la voir, qui ne recueillent de la bienfaisance que le plaisir qu'elle procure, ignorant les amertumes qu'engendre le navrant spectacle des afflictions d'autrui !

Bien soit donc cette cavalcade qui a permis à notre charité de s'exercer sans trouble et sans regrets d'aucune sorte ! Elle nous a tout à tour étonné par ses magnificences, divertit par l'imprévu de ses originaux fantaisies, égayé jusqu'à l'hilarité par ses excentricités et à piquantes qu'il l'aient. Au milieu de toutes ses splendeurs, nul n'a vu la pauvreté qu'il s'agissait de secourir ; il n'y a eu de place que pour l'admiration et la joie ; toutes les mains se sont ouvertes, pas un cœur n'a été contristé.

Aujourd'hui, tout est fini. Cette resplendissante évocation des temps qui ne sont plus a duré ce que dure une évocation ; pendant quelques heures, nous avons pu nous enivrer au siècle. Réve brillant, trop tôt évanoui ! Nous voilà redevenus les hommes de notre époque ; les nobles seigneurs vaquent bourgeoisement à leurs affaires ; les fougueux coursiers qui montaient de si beaux gentilshommes traînent des landaus ou des américaines ; l'homme d'armes perche la tête sur un registre de comptabilité, ou bien, au lieu de l'épée à garde d'or et à lame damasquinée qu'il portait si fièrement, il tient une balance ou un mètre.

De cette fête dont l'organisation avait exigé tant de soins, de persévérance et de zèle, il ne reste plus que le souvenir ! C'est bien peu, diront les uns ; ce n'est rien, diront les autres. A notre avis, c'est beaucoup ; les cités, comme les individus, ne vivent pas seulement dans le présent ; elles vivent aussi dans le passé. Il est des pages que l'on aime toujours à relire ; puisse celle que nous allons écrire être de ce nombre !

A midi et demi, le cortège a quitté la cour de la Caserne et s'est mis en marche, fendant lentement les flots pressés de la multitude.

Trois trompettes à cheval annoncent son départ par d'éclatantes fanfares, précédant de quelques pas seulement le char des Pierrots, le premier de tous ceux que nous allons successivement remarquer et applaudir. Les Pierrots portent le costume traditionnel, pantalon blanc, casaque blanche aux larges manches, chapeaux enrubannés en forme de cône allongé. C'est merveille de voir tous ces chapeaux s'agiter, se trémousser, exciter par des mouvements répétés la générosité des spectateurs qui répondent avec empressement à cette muette imploration. Les sous et les pièces de monnaie pleuvent de toutes parts. Ce début est d'un heureux présage ; ce soir, un rayon de joie illuminera bien des recoins obscurs, et la faim, pour un temps du moins, cessera de dessiner sa silhouette blafarde auprès de bien des foyers.

Après le char des Pierrots en vient un autre d'un genre tout à fait différent. Qu'est-ce donc que ces masures informes, ces toi-

tures menacées d'une chute prochaine, ces portes branlantes, ces murs noirs et démantelés ? C'est le vieux St-Etienne qui passe, nous dit un de nos voisins ; c'est l'ancien quartier des Gaudis qui se trouve ainsi symbolisé avec autant de crudité que de vérité.

Eh quoi ! c'est là qu'habitaient nos pères ; c'est là que se sont abritées les générations qui nous ont précédées ; c'est là qu'on vit et que se sont éteints ces laborieux ouvriers qui ont porté si haut et répandu si loin le glorieux renom des industries stéphanoises ! Se peut-il que pendant si longtemps, dans un pays où nul n'ignore comment se charge une mine, on ait respecté un semblable cloaque ?

Rendons à ceux qui ont exécuté ce char allégorique la justice qui leur est due.

Ils ont poussé le réalisme, ou pour mieux dire la réalité à un point vraiment effrayant ; rien n'y manque, ni les linges souillés qui s'étalent effrontément aux fenêtres, ni ces ustensiles dont le nom défilait la plume la plus osée et que la brosse plus hardie du peintre a bravement représentés, ni les toiles d'araignée suspendues par un fil invisible aux briquebottes échevées et dont la trame plus que centenaire flotte au gré du vent. Il n'est pas jusqu'à l'orthographe des inscriptions éparpillées çà et là le long des murs qui n'ait un remarquable cachet d'antiquité. Voyez sur la façade de l'une des maisons : cette réjouissante enseigne :

CAFE RAISTOR (les trois dernières lettres du mot sont cachées sous un superbe soleil).

Vin averse

PAU

à vincent times.

Cafe à laid.

GUEU DE BILIR.

Et tout à côté, non loin de cette sage-femme forte et joulue, qui tient un bébé aux oreilles épanouies, lisez-vous cette inscription :

SONETE
DE LA
COUCHEUSE.

Ne vous récriez pas ! N'allez pas objecter que c'est par trop fantaisiste, car je n'aurais qu'à vous conduire à deux pas, dans une rue voisine, pour vous montrer une inscription identiquement semblable, non pas à propos d'une sage-femme imaginaire, mais d'une sage-femme bien et dûment patentée, non pas sur un mur en carton peint, mais sur une belle et bonne muraille des plus solidement bâties. C'est là ce que nous voyons en ce temps de lumières, de civilisation et d'instruction primaire. Jugez un peu des écarts qui devaient se commettre à l'époque où les bords du Forens s'ornèrent des constructions qui viennent d'être condamnées.

Parmi les nombreux personnages que l'on remarque sur le char, il en est un qui est l'objet d'une attention toute spéciale. Tandis qu'à côté de lui on ne voit que visages hâlés, mains noires par le travail, vêtements usés et grossiers, il porte un magnifique frac noir, un chapeau de forme irréprochable, des gants immaculés, une majestueuse cravate éblouissante de blancheur. Sa tenue est celle d'un docteur visitant sa clientèle, mais son visage rayonne d'inspiration, son regard est chargé de cette langueur particulière à l'homme qui aime à se laisser bercer par des chants harmonieux et qui module intérieurement quelque mélodieuse rêverie. Voyons, est-ce un médecin, est-ce un mélomane ? Comme je faisais part de mes doutes et de mes hésitations à un Stéphanois de mes amis :

« C'est l'un et l'autre, me répondit-il ; c'est tout à la fois un docteur et un barde. Je voulais insister et en savoir davantage : « Chut ! reprit mon interlocuteur en mettant l'index sur les lèvres ; je vous en ai déjà trop dit. » — Je n'insistai pas ; mais je me promis de consulter mes lecteurs à ce sujet et de leur demander quel peut bien être ce personnage énigmatique qui d'une main tient la lancette et de l'autre fait résonner la harpe.

Pendant que je devais ainsi, le char des Démolitions s'est éloigné : saluons la une dernière fois avec le sentiment de respect religieux que l'on doit aux vieilles ruines, à ces épaisses pierres qui semblent n'échapper au naufrage ou s'enlever à la violence des choses du passé que pour attester l'éphémère fragilité des monuments humains et pour nous rappeler que des mains de Dieu seul peuvent sortir des ouvrages immortels.

Voici maintenant le char des oiseaux : un coq, un serin, un corbeau s'y pressaient, s'y démenaient et y gloussaient à qui mieux mieux ; affrondés par les cris et les mouvements de cette gent emplumée, un vieux rucard marche cauteusement derrière, se léchant le museau et guettant l'occasion de faire un succulent repas.

Puis vient le char des Mousquetaires que suit, à peu de distance, une élégante voiture dans laquelle est assise une Gitana au rouge corsage, à la jupe baroloise, à la mule de satin ; sous la longue voile qui environne de ses plis flottants une chevelure au noir de jais, elle a fort bon air, ma foi ! Et si l'on apercevait derrière elle la figure ravagée d'un Frolo, l'illusion serait complète ; on jurerait voir la Emerald. Elle fait gracieusement tourner son tambour de basque, et prodigue à la foule qui l'applaudit avec fureur ses plus provocants sourires.

Quel contraste entre cette aimable et piquante apparition qui passe comme un trait, emportée par quatre chevaux rapides, et cette solide et robuste matrone qui, toute endimanchée et les poings sur les hanches, toise fièrement son public et supporte sans sourcilier les regards et les quolibets dont elle est l'objet. C'est, dit-on, une *Gagasse* de 1536, et certes elle fait honneur au sang stéphanois. Quelle richesse de forme, et quelle superbe carnation ! Qu'elle doit être belle à voir, quand elle mûrit son mari. Le pauvre homme ! Comme il a l'air humble et chétif, avec son bonnet de laine grise, son tablier de cuir et ses lourds sabots. A coup sûr, ce n'est pas lui qui tient, dans le ménage, le baion du commandement. Les choses en sont, ne se passent plus aujourd'hui comme en 1536. Hélas, hélas ! toutes les bonnes traditions se perdent.

Il est cependant quelques exceptions ; parmi les traditions stéphanoises, il en est une notamment qui ne périra pas ; nos ancêtres nous l'ont léguée et nous la transmettrons à notre tour intacte à nos petits neveux. C'est de la conservation de cette tradition que dépendent les destinées de la cité. Saint-Etienne, la ville aux rubans, entend rester fidèle à elle-même, à ses précédents, à ses souvenirs ; rien ne la décourage, ni les rivalités qui surgissent, ni les explications inconstances de la mode, ni ces allongements sans cause appréciable qui viennent de temps en temps affaiblir l'industrie dont elle est fière et si juste titre. Quels sont donc ces prophètes de malheur qui ont osé jeter l'anathème sur notre fabrication rubanière et en prédire la prochaine décadence ? Insensés, qui ont pris la maladie pour la mort et une syncope passagère pour un anéantissement consommé !

Non ! la rubannerie stéphanoise n'est pas morte ; elle atteste au contraire son existence de la manière la plus éclatante par ce char allégorique où se trouvent si heureusement symbolisées son activité persistante et ses courageuses espérances. Essayons-en ici une courte description.

De la plate-forme du char, recouverte de dattes chinoises, s'échappent de longues draperies en velours bleu avec des franges d'or ; cette somptueuse tenture, ornée de rosaces de rubans, de festons de bobines de cretes et de canettes, est entourée de corons sur les arêtes extérieures de l'entablement.

Des balais à double rang de navettes et surmontés de bilbois de soies forment les galeries de côté. Aux quatre angles, des

hexagones servent de support à des guindres chargées des plus riches rubans. La galerie de face consiste en une simple tavelle étoilée.

Au sommet du char se dresse une mécanique Jacquard portée sur quatre volutes aux découpures d'or, décorées de roches. Les cartons dorés de la mécanique et des flots de rubans et de banderoles retombent en guirlandes sur le piédestal, composé de caisses aux initiales de Jean-Marie Jacquard et de ballots de soie aux inscriptions chinoises et japonaises.

Quelques uns des personnages assis sur les ballots représentent les pays séricicoles, la Chine, la Perse, la Syrie, l'Espagne, l'Arabie. Les autres représentent la fabrication rubanière ; celui-ci est un metteur en cartes habillé en *six en huit*, ce qu'on appelle un tisserand couvert de fils de soie ; celui-là est un liseur coiffé d'un lisage complet ; ce troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce dixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce onzième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce douzième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce treizième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quatorzième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quinzième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce seizième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce dix-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce dix-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce dix-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce vingtième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce vingt-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce vingt-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce vingt-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce vingt-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce vingt-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce vingt-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce vingt-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce vingt-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce vingt-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce trentième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce trente-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce trente-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce trente-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce trente-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce trente-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce trente-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce trente-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce trente-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce trente-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quarantième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quarante-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quarante-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quarante-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quarante-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quarante-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quarante-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quarante-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quarante-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce quarante-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce cinquantième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce cinquante-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce cinquante-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce cinquante-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce cinquante-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce cinquante-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce cinquante-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce cinquante-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce cinquante-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce cinquante-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixantième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-dixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-dixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-dixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-dixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-dixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-dixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-dixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-dixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-dixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-et-unième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-deuxième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-troisième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-quatrième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-cinquième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-sixième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-septième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-huitième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-neuvième est un tisserand couvert de fils de soie ; ce soixante-dixième est un tisser

cherche, sans demander son nom, dont il ne se souvenait plus. Fritz a pour habitude d'oublier les noms de ses amis. Il prétend, de cette manière, éprouver, en les entendant, un plaisir toujours renouvelé.

Thésée échappé du labyrinthe n'en put décrire les détours. Combien de ponts, combien de corridors, combien de chambres je traversai, je ne saurais vous le dire. En m'approchant d'une fenêtre, je crus m'apercevoir sur la rive gauche de la Seine.

En ce moment, une sœur passait. Nous lui témoignâmes notre embarras. Fritz assura qu'il reconnaissait un pilier pour l'avoir déjà vu cinq fois depuis notre entrée à l'Hôtel; ce pilier portait un cadran; le cadran indiquait une demi-heure de marche.

La sœur sourit, et, marchant devant nous, nous conduisit à la salle des internes.

Quelques spectres en bonnet de coton apparaissaient parfois au détour du chemin, et respectueusement s'inclinaient devant la sœur. Dans ce salut, l'affection tempérait le respect.

« Sur mon âme, dit Fritz, si tous ces hommes étaient vigoureux et bien portants, la fille de Vincent de Paul aurait une garde qu'envieraient les rois. »

Des éclats de rire vibrant nous avertirent que la salle était proche; et la sœur nous laissa.

Un coup d'œil curieux nous attendait.

Figurez-vous une salle assez grande, semblable au réfectoire d'un collège; une table de bois au milieu, et les choses les plus hétéroclites dessus, dessous et sur les côtés.

Exemples :

Des timbales de métal, des bouteilles pleines ou vides, une trousse élégamment garnie, une moitié de poire traînant sa pelure comme une queue de grande dame; un bis-touri;

Plus loin :

Trois assiettes cassées, un paletot entièrement usé, un verre ébréché, une tabatière vide et renversée sur son couvercle ouvert, une pipe admirablement culottée, un bifteck saignant;

Plus loin encore :

Deux rideaux de croisée, un onguent pour les engelures, une brochure de Prévost-Paradol, une lancette, quatre pupillons réunis par une épingle, un pain de six livres, un chapeau dépourvu de fraîcheur.

Le tout sur une nappe jaune, entouré, convoité, examiné par quatre grands jeunes gens, qui tour à tour mangeaient, buvaient, riaient, causaient, passant d'une dissertation gastronomique à une dissertation politique, d'un entretien thérapeutique à un entretien scabreux.

Pourquoi étaient-ils tous grands ? La taille est-elle exigible pour l'interne comme pour le conscript ?

Nous ne pénétrons point dans les conseils des dieux.

L'interne est une sorte de stage, créé pour les étudiants en médecine, qui, de là, passent docteurs *exécutants*; si toutefois il m'est permis d'employer un terme de théâtre à propos de cette noble profession, que nos ancêtres appelaient l'art d'Esculape.

La seule différence qui existe entre ce stage et celui des avocats, c'est que ces derniers n'ont, pendant sa durée, absolument rien à faire, tandis que les premiers sont réellement fort occupés. Le poste qu'ils remplissent est d'ailleurs considéré comme une grande faveur.

Quelques méchantes langues trouveront peut-être à redire à cette combinaison. J'en sais (il y a tant d'insensés qui n'ont pu croire encore à l'infailibilité de nos lois!) j'en sais qui ne craignent pas d'étaler en public ce honteux et absurde raisonnement :

« Les hôpitaux, disent ces fous, ont été créés pour les maladies graves. »

« Les maladies graves exigent les meilleurs médecins. »

« Pourquoi donne-t-on aux hôpitaux les apprentis, et laisse-t-on les vrais docteurs aux rhumes de cerveau de la société bien portante ? »

En vérité, n'est-ce pas une honte qu'il y ait des gens qui raisonnent ainsi ? Autant vaudrait trouver illogique cette loi des retraites, qui, à l'âge de soixante ans, déclare un président de cour incapable de diriger la justice dans son département, mais l'estime infiniment digne, dans une chambre plus élevée, de casser les arrêts qu'il était trop sot pour rendre; autant vaudrait trouver illogique qu'un général à qui ses facultés affaiblies ne permettent plus de commander une brigade, soit mis à la tête d'une division, d'une armée; autant vaudrait trouver illogique...

« Mais, diront-ils, nous le trouvons. »

Que faire donc pour vous, hommes de peu de foi ? Pour vous soigner, on vous donne la jeunesse ignorante; pour vous gouverner, la vieillesse incapable. Et vous réclamez des deux parts ?

L'interne, comme son nom l'indique, demeure à l'hôpital. Son appartement est généralement composé de deux pièces. La première est le laboratoire; la seconde, la chambre à coucher.

Dans la première se trouvent : le bureau, les livres, les instruments de chirurgie, et tous les objets de luxe, tels que squelettes, animaux empaillés, crânes, gravures anatomiques, écorchés de toutes couleurs.

Dans la seconde, un modeste lit de fer s'appuie sur la cloison. Une chaise unique sert à la fois de table de nuit, de siège et de porte-manteau. Hors ces deux meubles, on n'y voit plus rien, par cette raison péremptoire qu'il n'y pourrait rien tenir.

L'interne, comme le lecteur l'a compris, prend ses repas avec ses compagnons, dans un réfectoire spécial. C'est là

qu'entre deux saignées, entre deux bandages, entre deux membres coupés, l'élève vient rire, chanter et boire, et mange d'un appétit que n'entrepreneur en aucune manière l'odeur de pharmacie, les émanations d'officine, le souvenir des plaies ou les cris lointains de la souffrance.

D'excellents garçons, d'ailleurs, et que l'énergie soutient dans leur vie monotone.

Pour moi, je me sentis, en entrant, saisi d'un profond malaise. Comment déjeuner en pareil lieu, sinon avec des pastilles d'ipécacuanha, arrosées de sirop d'amandes douces ?

HENRY MAROT.

(La suite prochainement.)

Fête de bienfaisance à Saint-Etienne.

(Voir la page suivante.)

AU RÉDACTEUR.

Saint-Etienne, 10 avril 1861.

Encore une fête de charité ! mais celle-là est la plus brillante, la plus importante de toute l'année; aucune ville de province n'en a eu de semblable.

Toutes les prévisions ont été dépassées dans cette circonstance, et la recette a été magnifique comme la fête. Plus de 20,000 fr. en une tournée de quelques heures !

C'est le 7 avril qu'a eu lieu cette solennité. Il m'est impossible d'entrer dans tous les détails de cette magnificence, et les croquis que je vous envoie en diront plus que tout ce que je pourrais vous écrire. Plus de dix chars allégoriques et autres composaient ce cortège; dans le nombre, on en remarquait d'une originalité tout à fait nouvelle.

En tête s'avancait le char des Pierrots; venait ensuite le plus pittoresque de tous, celui du vieux Saint-Etienne, représenté par les bicoques, les masures du quartier des Gauds, qui tombe aujourd'hui sous la pioche des démolisseurs.

Ceux qui ont exécuté ce char ont poussé le réalisme, ou pour mieux dire la réalité, à un point vraiment effrayant; rien n'y manquait, ni les linges souillés qui s'étaient effrontément aux fenêtres, ni ces ustensiles dont le nom défierait la plume la plus osée, ni les toiles d'araignée suspendues par un fil invisible aux briques ébréchées et dont la trame plus que centenaire flotte au gré du vent. Il n'est pas jusqu'à l'orthographe des inscriptions éparées çà et là le long des murs, qui n'ait eu un remarquable cachet d'antiquité. Voyez sur la façade de l'une des maisons cette réjouissante enseigne : *Café raïstor* (1), *Vin averse*, *Pau à vincen times*. — *Café à laid*. — *Gueri de biliar*.

Et tout à côté, non loin de cette sage-femme forte et joulue, tenant un bébé aux oreilles épanouies, cette inscription : *Sonete de la coucheuse*.

Ne citons que pour mémoire les chars qui suivaient; il faudrait un volume pour les décrire en détail.

Le char de la Régénération du quartier des Gauds, le char des Oiseaux, le char des Mousquetaires, le char de Robert-Macaire et Bertrand, deux personnages qui ne s'étaient pas vus encore à pareille fête, et qui n'avaient exploité le public, jusqu'à ce jour, que pour leur propre compte;

Le char de la Rubannerie, avec tous les attributs de cette branche de l'industrie stéphanoise : il était surmonté d'une mécanique due à l'invention de Jacquart, ce grand homme qui attend encore une statue dans l'industrielle cité dont il a fait la fortune et la gloire;

Le char de la Petite-Bohème, amplement pourvu de splendides bouquets qui étaient galamment offerts aux dames.

Après ce char, commençait le cortège de François I^{er}, ayant à sa droite son fou Triboulet. Tous les costumes de ce cortège, rappelant l'arrivée de François I^{er} se rendant à Montbrison, en 1536, étaient frais, élégants, et d'une richesse pour laquelle rien n'avait été épargné.

Venaient après le char des Ecossais, puis le trophée d'armes de guerre, composé de plusieurs des merveilles que renferment la manufacture d'armes et le musée d'artillerie de la ville, parmi lesquelles on remarquait une armure authentique du roi-chevalier;

La formidable jonque chinoise, venue de Saint-Chamond, dont tout l'équipage était vêtu en fils du Ciel Empire; le char allégorique de l'Industrie houillère, une des pièces capitales de la fête; le char du Triomphe de la cuisine française, le char de l'Oeuvre, le char des Têtes grotesques, l'escadron des Ventre-à-terre : tout cela était curieux, étincelant, excentrique.

Tout Saint-Etienne était sur pied, bien entendu, et les environs avaient fourni leur nombreux contingent de curieux; plus de 40,000 personnes étaient réunies sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et toutes ont traduit leur satisfaction par de généreuses offrandes.

Les éloges les plus sincères sont dus aux habiles personnes qui ont organisé cette fête. M. Chapon, le trésorier de l'Oeuvre, M. Seigle, le secrétaire, ont déployé un zèle infatigable; leurs efforts ont été couronnés du succès le plus complet; les Stéphanois en garderont long-

(1) Les trois dernières lettres du mot étaient cachées sous un superbe soleil.

temps le souvenir. Remercions, pour notre part, M. Chéri-Rousseau, qui a photographié toutes les scènes de cette journée, ainsi que les principaux costumes, et qui nous a permis de choisir dans sa collection les documents nécessaires pour faire le dessin que nous donnons.

Pour extrait : P. PAGET.

Revue des beaux-arts.

Une brochure de M. Jollivet. — De la décoration polychrome à l'extérieur des édifices. — Du nu dans la peinture des sujets religieux. — Du style archaïque. — Délaissement de la peinture en émail sur lave. — *Annuaire des artistes et des amateurs*.

M. Jollivet, peintre d'histoire, vient de publier une brochure où il discute des questions qui intéressent l'art et les artistes. Malheureusement cette publication paraît dans un moment où le salon s'ouvre et où tout l'intérêt du public se porte vers cette arène que va agiter, non-seulement la rivalité des noms, mais encore celle des théories diverses remises en présence. Mais M. Jollivet n'avait pas le choix du moment : il s'adresse au public, alors même qu'il vient d'être frappé par une mesure inexplicable, alors que l'administration, sur l'avis contradictoire de la commission des beaux-arts, se déjouant elle-même, vient de faire enlever son œuvre précédemment approuvée et mise en place. De là le titre de sa brochure : *De la Peinture religieuse à l'extérieur des églises à propos de l'enlèvement de la décoration extérieure du porche de Saint-Vincent de Paul*. M. Jollivet ne parle de cet événement imprévu que d'une manière secondaire, et il le fait avec un sentiment plein de convenances. Il mérite qu'on prenne son travail en considération, car ce n'est pas exclusivement un sujet personnel qu'il débat; c'est l'intérêt général de l'art et la dignité des artistes qu'il défend, c'est en même temps l'emploi d'un procédé précieux, celui de la peinture en émail sur lave, destinée à éterniser les œuvres des artistes, qu'il cherche à sauver de l'indifférence et de l'oubli au milieu des obstacles qui lui sont suscités.

Une première question se présente : c'est celle de la décoration polychrome à l'extérieur des édifices. On sait qu'elle a été généralement associée à l'architecture dans l'antiquité. L'Italie y a eu souvent recours au moyen âge et à la renaissance, non-seulement pour ses grands édifices, mais encore pour les habitations particulières, qui recevaient sur leurs façades des sujets peints, ou qui, à défaut de peintures, étaient simplement décorés au *sgraffito*. Il semble que c'est surtout dans les pays du Nord, là où le ciel est souvent nébuleux, où les villes ne sont éclairées que par une lumière douteuse et attristée, qu'on aurait dû employer ces colorations extérieures pour récréer la vue et varier l'aspect gris et monotone des constructions. Mais là justement les circonstances atmosphériques étaient les plus défavorables à la conservation de ces peintures; et si elles s'altéraient trop rapidement encore sous le beau ciel de la Grèce et du midi de l'Italie, elles ne pouvaient avoir qu'une durée éphémère sous les climats humides et variables du Nord.

Il était réservé à la France de découvrir le secret d'une peinture aussi solide que la mosaïque, et d'un emploi aussi facile, pour le maniement du pinceau, que les procédés de peinture ordinaire : nous voulons parler de la peinture en émail sur plaque de lave, dont nous avons déjà entretenu les lecteurs de *L'Illustration* (voir le numéro du 9 novembre 1850). Voilà plus de trente ans que cette découverte est faite et que se prolonge son agonie, malgré les efforts persévérants de M. Jollivet pour en propager l'emploi. Cette découverte, que nous bénirions si elle avait été faite il y a deux mille ans, car elle nous aurait transmis les œuvres des peintres antiques, dont il ne reste plus trace aujourd'hui, une singulière fatalité la poursuit et l'entrave, et elle semble destinée à être délaissée; car, à l'exception du dévouement de M. Jollivet, elle ne rencontre que l'insouciance, sinon la répulsion des artistes, pour un procédé dont le maniement exigerait un léger apprentissage. Cela est certainement très regrettable, car, si le système de polychromie, tel qu'il était pratiqué chez les anciens, est tout à fait contraire à notre goût, il n'en est pas moins vrai que la peinture appliquée à l'extérieur des édifices pourrait fournir des motifs de décoration parfaitement appropriés au sentiment moderne; et si l'usage s'en étendait aux riches habitations particulières, il y aurait là, pour une certaine classe d'artistes, un nouvel emploi offert à leur talent, qu'une fois trouvé pas toujours l'occasion de s'exercer.

Dès l'année 1844 l'administration de la ville entrainée dans la voie ouverte par la nouvelle découverte. Eclairée par la commission des beaux-arts, elle adoptait le principe de la décoration extérieure, et M. Jollivet était chargé, à titre d'essai, d'exécuter une peinture en émail sur lave sous le porche de l'église de Saint-Vincent-de-Paul. Une dizaine d'années plus tard, il était appelé à compléter la décoration de ce porche au moyen d'une série de compositions bibliques peintes selon le même procédé. Ce sont